

Animateur de discussion philosophique avec les enfants : un nouveau métier ?

Louise Trotignon

Animateur de discussion à visée philosophique pourrait être un nouveau métier, exercé à l'école ou dans la Cité. C'est désormais une revendication portée par des étudiants de philosophie. Nous publions à titre d'exemple de cette aspiration le travail d'un "Atelier de projet professionnel" réalisé en 2015-2016 par des étudiants en licence de philosophie à l'Université Sorbonne Paris IV (Louise Trotignon, avec la collaboration de Sylvain Valette, Lila Clazier, Clara Ferry)

Introduction

Quelques jours précédent le premier Atelier de Projet Professionnel, j'avais visionné le documentaire " Ce n'est qu'un Début " de Jean Pierre Pozzi et Pierre Barougier. Les réalisateurs ont suivi pendant deux ans une classe d'enfants de 3/4 ans qui suivaient des cours de discussions philosophiques. Je me suis donc demandé si la pratique de la discussion à visée philosophique était une réalité en dehors des limites du long métrage que je venais de voir, ou bien si ce n'était qu'un avant goût expérimental.

L'Atelier de Projet Professionnel permettait un laps de temps pour se pencher sur la question. C'est pour cela que j'ai choisi de me pencher sur les enjeux de la philosophie pour les enfants. Au début, nous pensions que les discussions à visée philosophique étaient réservées aux professeurs des écoles. En effet, nous nous imaginions faire tout un dossier sur ce métier. Il s'est avéré assez rapidement que ce n'était pas le cas. Dès lors, nous n'avions aucune idée de ce que pouvait être le statut de celui qui animait les discussions philosophiques. Nous avons donc préjugé les qualités nécessaires à un atelier de philosophie avec les enfants avant de nous pencher sur le statut lui-même. Pédagogie, patience et capacité de vulgarisation furent les premiers mots qui me vinrent à l'esprit. La connaissance philosophique me parut dans un premier temps évidente, mais nous verrons dans les pages qui suivent que celle-ci n'est pas nécessaire à la discussion philosophique. Le sujet restait flou et nous nous sommes rendus compte au fur et à mesure que s'il l'était, ce n'était non pas dû à l'inexistence de l'animation philosophique mais à sa non reconnaissance par le système culturel actuel. De plus, la question de la philosophie avec les enfants est une question émergente en France. Nous nous inscrivions donc dans un sujet de recherche nouveau et plein d'opportunités.

Les sources sont rares concernant ce métier puisque, nous le verrons, celui-ci n'existe pas officiellement. Outre le travail de Matthew Lipman, philosophe et pédagogue américain, qui marqua les années 1970, il existe peu d'ouvrages de méthode concernant la question. Lorsque nous voyageons sur les sites répertoriant les métiers, nous ne trouvons pas le terme d'animation philosophique. C'est pourquoi vous trouverez peu de références dans ce dossier. C'est en contactant une de mes anciennes professeurs de philosophie que j'ai pu avoir quelques informations. Il existe

des philosophes qui se penchent sur la question depuis les années 1990 en France dont Michel Tozzi, qui partage ses recherches via internet sur son site. J'ai eu l'occasion de l'interviewer. Il existe également des professeurs d'école qui souhaiteraient que la pratique d'animation philosophique soit monnaie courante, tels que Gilles Geneviève, ancien instituteur et formateur d'animation philosophique. J'ai également eu l'occasion de l'interviewer. Je tiens à préciser que ce métier étant tellement large, vous retrouverez sûrement des éléments contradictoires dans les différents dossiers du groupe. Nous devons construire notre propre perception du métier, ce qui est très intéressant.

I) Un nouveau métier ?

L'animateur de discussion à visée philosophique encadre des espaces de discussions et de réflexion. Concrètement, cela peut par exemple se présenter sur la forme d'une question existentielle posée à un groupe qui va y réfléchir collectivement pendant une heure. Nous reviendrons sur ce point, mais le statut de l'animateur philosophique n'est pas officiellement reconnu, ce qui rend difficile deux choses : l'élaboration d'une définition précise de l'activité et la pratique du métier. Néanmoins, cette activité a un nom. On est animateur en ce sens où l'on encadre un groupe et on partage, si l'on peut dire, les temps de paroles. Il s'agit bel et bien d'une pratique philosophique car l'on réfléchit ensemble sur une question générale et existentielle du type "Qu'est-ce que l'intelligence ?". Cela reste une "visée" pour différencier cette activité de l'enseignement philosophique en terminale et dans les études universitaires.

A) Définition du métier

Il s'agit d'une activité socio-culturelle. En ce sens, elle se détache de l'activité enseignante classique que nous aurions tendance à plaquer sur la pratique philosophique. C'est en cela qu'elle se rapproche plus des activités culturelles, car l'animateur peut pratiquer la discussion à visée philosophique dans des Maisons de Jeunes, des garderies, etc. Il s'agit d'un moment d'écoute et de partage, et non d'apprentissage. C'est également une activité sociale car elle permet d'ouvrir un espace d'expression là où il y en a peu. Que ce soit dans les ZEP, mais aussi dans les prisons ou les hôpitaux.

Il s'agit d'un métier mobile. En effet, le statut d'animateur n'étant pas officiellement reconnu, l'animateur doit travailler à son compte la plupart du temps. C'est lui qui doit démarcher des MJC, des bibliothèques ou autre pour pratiquer son activité. Dès lors, il bouge de lieux en lieux. Enfin, si l'on choisit de faire ce métier, il semble important de partager son expérience sur l'ensemble de la France. Or, la diffusion de l'information est également une forme de mobilité.

Ce métier est solitaire pour deux raisons. La première est qu'un seul animateur suffit à encadrer une discussion philosophique. Plus d'un nuirait à la qualité de la discussion et réduirait l'espace de discussion donné au public choisi. La deuxième raison est que c'est un métier dans lequel on doit constamment convaincre de sa pertinence. En ce sens, nous sommes solitaires parfois contre les contestations. Néanmoins, c'est un métier collectif. En effet, la pratique elle-même s'inscrit dans un partage avec autrui puisqu'il s'agit d'une discussion. Chaque atelier permet d'améliorer le prochain,

les autres lui sont donc indispensables. Enfin, plusieurs personnes en France, chercheurs en philosophie, professeurs des écoles et autres soutiennent ces ateliers. Le sentiment au sein de ce métier peut être parfois solitaire, mais nous faisons parti d'une même unité de recherche et de développement. L'animateur de discussion à visée philosophique n'a pas, à proprement parler, de chef, dans le sens où il est pour la plupart du temps à son compte. De même, il ne répond à aucune règle précise.

Par exemple, on retrouve deux principales pratiques de la discussion philosophique. La première est, dirons-nous, platonicienne : l'animateur est le médiateur entre le monde des idées et le monde sensible dans lequel l'enfant peut être enfermé. Il va donc arriver avec un sujet précis afin que l'enfant se pose des questions qu'il ne se serait peut être pas posée autrement. La seconde consiste à s'effacer le plus possible. C'est, par exemple, la pratique de Gilles Geneviève, qu'il appelle volontiers une pratique libérale. Ce sont les enfants qui choisissent et formulent le sujet. Le but est qu'ils finissent par se poser naturellement des questions en discutant avec autrui.

B) Avec qui et où peut-on exercer ce métier ?

La discussion à visée philosophique peut s'exercer avec des publics divers et dès lors dans différents lieux puisque c'est principalement l'animateur qui va vers son public. C'est une démarche qui participe à l'atelier car on apporte un espace d'expression dans un lieu familier pour le public en question. Nous nous concentrerons principalement sur le public de l'enfance puisque tel était notre enjeu au début du dossier.

On peut distinguer les structures dans lesquelles on pratique la discussion à visée philosophique à l'école, et celles qui sont hors de l'école. Dans les structures non-scolaires, la pratique est assez libre, mais dépend des démarches de l'animateur, et la reconnaissance de son statut est aléatoire. Dans les structures scolaires, la situation est différente. En effet, depuis le début de l'année, les élèves en France suivent un enseignement moral et civique (EMC), dans lequel la discussion à visée philosophique est incluse. Toutefois, pour pratiquer ces animations au sein de cet enseignement, il faut être professeur. Ce qui relie le statut d'animateur philosophique à une compétence et non plus un métier. Néanmoins, avec les nouveaux rythmes scolaires qui ouvrent un laps de temps hors scolaire l'après midi, il peut être possible d'y insérer des discussions en tant qu'animateur.

C) La situation du secteur

La question du statut de l'animateur de discussion à visée philosophique est le point culminant de ce dossier. En effet, cette activité n'est pas reconnue par la D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ce qui ne permet pas encore de qualifier le travail de l'animateur philosophique comme un métier à part entière. Les animateurs existants ont souvent une double casquette. En effet, certains, comme Gilles Geneviève, sont avant tout professeurs des écoles. Dans le documentaire " Ce n'est qu'un Début ", l'animatrice est également professeure des écoles. D'autres comme Michel Tozzi, sont professeurs et chercheurs en philosophie.

Néanmoins, c'est une question émergente en France. La discussion philosophique avec les enfants existe dans plus de 70 pays (Slate.fr, Aude Lorriaux, " Pour améliorer les résultats des écoliers en math, misez sur la philo", 10 Mars 2016). Nous sommes donc dans les derniers à restreindre l'accès à la philosophie. En effet, il y a une lourde tradition en France qui considère que cette matière ne peut être apprise avant la Terminale. Les arguments sont divers : l'enfant, avant cette classe, n'aurait pas la maturité pour ce faire. Ou encore, il serait trop dangereux d'éveiller de telles questions chez les enfants. Enfin, comment distinguer le professeur de philosophie et l'animateur de philosophie ? C'est principalement l'institution philosophique française qui bloque l'avancée des discussions à visée philosophique. Pourtant, ces discussions développent la cohésion de groupe, la confiance en soi et les capacités intellectuelles. Cela permet d'agir au niveau des écoles et des collèges en difficulté. Mais aussi d'ouvrir une nouvelle manière d'apprendre, par le partage et la réflexion. Et ce, sans souci de notation. La discussion a un réel enjeu dans le développement personnel de l'enfant. Cet enjeu a été reconnu par l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), avec la création d'une chaire en Septembre 2016 sur "la pratique de la philosophie avec les enfants : une base pour le dialogue interculturel et la transformation sociale". Ce qui permet d'officialiser les recherches philosophiques dans ce domaine. De plus, nous l'avons vu avec l'enseignement moral et civique, l'Education Nationale intègre la discussion à ce nouvel enseignement. Ainsi, bien que le statut d'animateur de discussion à visée philosophique ne soit pas officiellement reconnu en France, c'est un milieu en pleine émergence qui prend de plus en plus d'ampleur.

II) Le cursus

A) Compétences exigées

Le statut n'étant pas officiellement reconnu, il n'y a donc pas de compétences préalables déterminées. Afin de définir les qualités nécessaires à cette activité, nous avons listé ce qui nous semblait le plus logique. Tout d'abord, il s'agit d'un travail avec les enfants. Les enfants sont un public merveilleux, mais pas toujours facile. Il faut s'adapter, garder patience et expliquer lorsque l'enfant ne comprend pas. Ce qui nous a amené à penser que l'animateur devait détenir certaines compétences pour travailler avec les enfants. Par exemple, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pourrait être un avantage. De plus, puisqu'il faut expliquer ce qui peut être considéré comme les concepts les plus difficiles au monde, une capacité de vulgarisation semble nécessaire. Il faudrait également être méthodique. En effet, l'activité n'a pas de frontières limitées. Dès lors, la pratique est assez libre. Néanmoins, la discussion est un exercice difficile, la rigueur est donc de mise. Il faut constamment remettre en question sa méthode, la confronter à des publics différents. En somme, il faut savoir s'adapter.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'être philosophe ou professeur des écoles pour pratiquer l'animation de discussion à visée philosophique. Le but de ces discussions, c'est de démocratiser la philosophie en la sortant de son carcan. Tout le monde, après avoir suivi la formation de son choix concernant l'animation philosophique, devrait pouvoir pratiquer cette activité.

B) Diplômes possibles

Soit nous nous dirigeons vers le concours de professeur des écoles. Ainsi, nous pouvons, dans la mesure du possible et avec l'accord de l'établissement, pratiquer l'animation à visée philosophique en plus de la matière que nous enseignons. De plus, avec le nouvel enseignement civique et moral, il y a un laps de temps donné pour ce genre de discussion. Soit nous nous dirigeons vers la recherche dans le domaine de la philosophie en choisissant de travailler sur la question de l'enfance. Cela nous permet de légitimer nos actions dans les écoles ou dans les bibliothèques. Enfin, nous pouvons également le faire à notre compte. C'est à dire, sans être ni professeur des écoles, ni philosophe accompli, pouvoir ouvrir ces espaces de discussions dans le maximum de lieux possibles en tant qu'auto-entrepreneur.

A chaque possibilité, nous percevons des limites.

Le concours de professeur des écoles est certes intéressant. Mais cela signifie que nous devons enseigner d'autres matières que les discussions. Le but étant d'intervenir dès la primaire, voire dès la maternelle, le statut de professeur de philosophie y est peu utile. De plus, la discussion philosophique ne représenterait que peu du temps du travail que nous aurions à fournir. Être à son compte est difficile. Car, aussi rigoureux que nous soyons, une activité sans diplômes officiels n'est pas facile à pratiquer. Les institutions demandent des preuves de formation la plupart du temps. Or, les formations qui existent actuellement ne sont pas reconnues officiellement par l'Etat. Même si, depuis cette année à Montpellier, en sciences de l'éducation, on voit apparaître une formation au sein de la licence. Mais il s'agit plus d'une compétence transversale que d'une activité à part entière. Dès lors, devenir enseignant-chercheur semble être la meilleure option.

C) Quel choix ?

Dans mon cas, je ne me projette pas en tant qu'enseignante-chercheuse. Je choiserais plutôt d'être à mon compte, malgré les risques. Je considère que si nous nous battons pour la reconnaissance de ce métier, nous ouvrirons de nombreuses portes au domaine de la philosophie. De plus, cela me permettra de pratiquer d'autres activités à côté. La perspective d'avoir plusieurs métiers à la fois m'enchant. Je ne voudrais pas m'enfermer dans un seul domaine. En effet, je souhaite faire un master de Développement culturel afin de pouvoir travailler dans l'organisation de festivals culturels, principalement dans le milieu du cinéma. Les deux projets se rejoignent, car je souhaite me battre pour rendre la culture accessible à tous. La philosophie est une passion et je crois en sa démocratisation. De plus, je ne pense pas avoir les capacités pour passer l'agrégation. Je gère très mal les situations de concours et souhaite me diriger vers des métiers plus pratiques que théoriques. C'est pourquoi, je me vois pratiquer plusieurs métiers à la fois : dont celui d' **animatrice philosophique**, et ce à mon compte. Je suis brevetée du BAFA depuis 2014. De plus, j'ai une longue expérience avec les enfants en dehors des colonies de vacances. Ma licence de philosophie également me permettrait de me légitimer auprès des institutions où je pratiquerais ces discussions. Enfin, les formations restent accessibles. Bien qu'officieuses, elles sont faites par des professionnels diplômés.

Ainsi, j'envisage de continuer ma licence de philosophie. Et, dans un temps voulu, passer une formation d'animation de discussion à visée philosophique.

III Un métier toujours intéressant ?

L'activité de l'animateur de discussion à visée philosophique présente à mon goût de nombreux avantages. En effet, c'est une activité qui se pratique assez librement sans avoir à tenir compte d'un supérieur. Cela permet d'échapper au stress quotidien des emplois où nous sommes subordonnés à autrui. De plus, nous sommes constamment en interaction avec les gens, ce qui est un critère déterminant pour moi. Enfin, le fait que ce soit une question émergente en France nous inscrit dans un mouvement naissant. Cela peut constituer une expérience inouïe de faire partie d'un commencement, c'est un métier qui nous inscrit dans le domaine de l'innovation. Un domaine non négligeable dans le système actuel.

Néanmoins, la double casquette reste indispensable. Il est très difficile de gagner sa vie uniquement en tant qu'animateur de discussions à visée philosophique sans être professeur ou philosophe. Ou bien avoir un métier en parallèle. Nous n'avons pas de contrats officiels, ni de stabilité. Ce qui ne nous permet pas de trouver un logement facilement, ni de le garder par ailleurs. Les déplacements seront nombreux, car pour en vivre un minimum il faudrait pouvoir se déplacer dans toute la France, et non pas rester uniquement au niveau de la région parisienne. Cela présente un coût supplémentaire. Toutefois, cela est vrai actuellement. Si le métier est reconnu, nous pourrions officiellement devenir des animateurs philosophiques. Nous pourrions peut-être être reconnus comme intermittents du spectacle, ce qui nous permettrait de d'atténuer une certaine précarité. Les possibilités d'évolution sont infinies puisqu'en pleine construction.

Conclusion

Nous avons commencé notre réflexion sur la base d'un documentaire qui nous semblait expérimental. Nous n'avons pas complètement tort en ce sens où ce domaine de la philosophie en lien avec l'enfance est un domaine relativement récent en France (apparu dans les années 1990). Néanmoins, nous avons découvert avec bonheur que ce domaine était en pleine évolution. La création de la chaire à l'UNESCO cette année montre bien que nous nous inscrivons dans un mouvement récent. Cela nous a permis de comprendre également comment se créait un métier. A quel point cela dépendait des institutions les plus anciennes. Enfin, cette activité aux allures sympathiques reste, comme nous l'avons également découvert, très précaire. Mais quel métier aujourd'hui ne l'est pas ?

Je porte un intérêt tout particulier à ce métier. Plusieurs choses m'attirent : dans un premier temps, l'objectif de démocratisation de la philosophie. Je suis passionnée de philosophie depuis ma 3ème. Elle m'a permis de comprendre beaucoup de choses que les parents n'expliquent pas toujours. Elle m'a permis de développer des capacités parallèles aux méthodes d'apprentissages classiques. J'ai eu de la chance de venir d'un milieu socio-professionnel moyen qui me permettait d'avoir accès à la littérature. Je me souviens également avoir été de nombreuses fois frustrée par le système éducatif,

car il permettait peu d'espace d'expression libre comme celui-ci. Pourtant, ces espaces de réflexion avec les autres et le développement personnel me semblent des éléments constitutifs pour former un individu libre et curieux. Ce me semble important d'apporter cela à tous.

Dans un second temps, c'est l'aspect éthique qui m'attire. Reconnaître officiellement cette activité c'est remettre en question une longue tradition de la philosophie en France et ainsi lui donner un nouveau souffle. Je vise toujours mon Master de Développement culturel car l'organisation de festival est ce que je veux faire. Néanmoins, je ne pense pas que cela soit contradictoire de pratiquer également l'animation de discussion à visée philosophique. Cela me permettrait de garder un lien avec ma passion pour la philosophie et mon inclination à travailler avec le jeune public. Ainsi que de soutenir le mouvement. J'ai conscience de me lancer dans des voies relativement précaires, que ce soit au niveau de la culture ou de l'animation de discussion à visée philosophique. Néanmoins, la précarité est de mise dans de nombreux emplois aujourd'hui. Je ne souhaite donc pas en faire un critère de sélection pour mes choix futurs, au risque de me déplacer à l'étranger ou de trouver un métier parallèle plus sûr.

Après la constitution de ce dossier, je me demande simplement comment nous, en tant qu'étudiants en philosophie, pouvons nous mobiliser pour soutenir la reconnaissance de ce nouveau métier...